

Procedure file

Informations de base	
INI - Procédure d'initiative	2010/2208(INI)
Procédure terminée	
Applications dans le transport des systèmes de navigation globale par satellite - Politique européenne à court et moyen terme	
Sujet	
3.20 Politique des transports en général	
3.30.03.06 Communications par satellite	
3.40.05 Industries aéronautique et spatiale	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	TRAN Transports et tourisme	S&D ICĂU Silvia-Adriana Rapporteur(e) fictif/fictive PPE KUHN Werner ALDE JENSEN Anne E. Verts/ALE LICHTENBERGER Eva ECR FOSTER Jacqueline	20/07/2010
Conseil de l'Union européenne	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	ITRE Industrie, recherche et énergie	S&D GLANTE Norbert	13/10/2010
Commission européenne	Formation du Conseil	Réunion	Date
	Compétitivité (marché intérieur, industrie, recherche et espace)		10/12/2010
	DG de la Commission	Commissaire	
	Mobilité et transports	KALLAS Siim	

Événements clés			
23/09/2010	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
15/03/2011	Vote en commission		Résumé
24/03/2011	Dépôt du rapport de la commission	A7-0084/2011	
07/06/2011	Résultat du vote au parlement		
	Décision du Parlement		Résumé

07/06/2011		T7-0250/2011	
07/06/2011	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2010/2208(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 54
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	TRAN/7/03822

Portail de documentation					
Document annexé à la procédure		COM(2010)0308	14/06/2010	EC	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE454.505	17/12/2010	EP	
Avis de la commission	ITRE	PE452.612	28/01/2011	EP	
Amendements déposés en commission		PE458.490	09/02/2011	EP	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A7-0084/2011	24/03/2011	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T7-0250/2011	07/06/2011	EP	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière		SP(2011)8071/2	24/10/2011	EC	

Applications dans le transport des systèmes de navigation globale par satellite - Politique européenne à court et moyen terme

OBJECTIF : proposer un plan d'action relatif aux applications basées sur le système mondial de radionavigation par satellite (GNSS).

CONTENU : EGNOS (le système européen de renforcement satellitaire qui prépare la voie à Galileo), est en service depuis le 1^{er} octobre 2009. Avec ses trois satellites géostationnaires et ses 40 stations au sol réparties dans toute l'Europe et l'Afrique du Nord, EGNOS complète le système de positionnement mondial (GPS) que les États-Unis avaient ouvert à un usage civil, sans garantie de service, en 2000.

Les avantages d'EGNOS : la communication présentée par la Commission rappelle qu'EGNOS fournit gratuitement, dans toute l'Europe, des signaux de navigation par satellite renforcés qui sont dix fois plus précis que ceux du système GPS. Tous les domaines d'application utilisant les informations de positionnement et de vitesse peuvent bénéficier de cette précision améliorée: l'ensemble des modes de transports, la logistique, l'agriculture de précision, la protection civile et la gestion des situations d'urgence, la cartographie et les registres fonciers, la pêche, l'énergie, la gestion des ressources naturelles, les activités minières, les sciences de la Terre, la météorologie, la modélisation des changements climatiques, l'environnement, la justice et le maintien de l'ordre, le contrôle des frontières.

Un autre avantage qu'EGNOS peut offrir aux utilisateurs civils est l'intégrité: il s'agit d'une mesure de la confiance pouvant être accordée à l'exactitude des informations fournies par le système.

En combinaison avec le signal GPS, EGNOS aujourd'hui ? et Galileo demain ? renforce l'infrastructure conduisant à la création d'un marché mondial de produits et de services GNSS, appelés applications aval de navigation par satellite. Ce marché a représenté, en 2008, une valeur de 124 milliards EUR. Les experts prévoient que les produits et les services liés aux télécommunications mobiles et aux terminaux personnels représenteront, en volume, 75% de ce marché (52% des recettes), les systèmes de transport routier intelligents 20% (44% des recettes) et les autres domaines d'application les 5% restants (4% des recettes).

L'Europe doit prendre sa part du marché mondial des applications aval GNSS : en dépit des investissements réalisés par l'Europe dans son infrastructure GNSS et de la disponibilité d'EGNOS, la part du marché mondial des applications GNSS détenue par l'industrie européenne est faible comparée à celle que l'Europe est en mesure de conquérir dans d'autres secteurs de la haute technologie (un bon tiers). Cela constitue un problème dans la mesure où:

- les applications basées sur EGNOS, puis sur Galileo, apporteraient une contribution décisive au développement d'une société fondée sur la connaissance et à la création d'emplois de qualité dans l'UE ;

- L'usage limité des applications basées sur EGNOS et Galileo se traduit par des dépendances critiques. En recourant uniquement aux applications basées sur le système GPS, l'UE s'exposerait à une indisponibilité potentielle du signal GPS, qui est en dehors du contrôle de l'UE, puisque son objectif premier est de soutenir les opérations militaires d'un pays tiers.

Selon les estimations, les bénéfices totaux des programmes GNSS de l'UE pour son industrie, ses citoyens et ses États membres devraient se situer dans une fourchette comprise entre 55 et 63 milliards EUR sur les 20 prochaines années, les bénéfices les plus importants provenant des recettes indirectes dans l'industrie en aval (entre 37 et 45 milliards EUR). Par conséquent, le faible niveau d'adoption des applications basées sur le système GNSS de l'UE est un problème qui touche la société européenne dans son ensemble.

Le rôle de l'Union : la Commission estime que l'industrie européenne devrait tirer le meilleur parti possible des investissements réalisés dans les programmes. En coordonnant les actions entre les États membres, la Commission attirera davantage l'attention sur la nécessité d'investir dans la recherche, assurera la plus large diffusion possible d'informations essentielles et optimisera les actions de sensibilisation. Les conflits de normes et les doubles emplois pourront ainsi être évités.

Un plan d'action détaillé est nécessaire pour accroître la confiance du public, encourager l'élaboration d'applications aval basées sur EGNOS et Galileo et parvenir à la mise au point la plus rapide possible des applications dans tous les domaines afin de tirer le meilleur parti possible de l'infrastructure de l'UE.

Les domaines dans lesquels des applications peuvent être mises au point sont très nombreux, mais des contraintes budgétaires obligent à concentrer l'action de la Commission sur un nombre limité de sujets sur lesquels elle a une influence maximale.

Le plan prévoit 24 actions au moyen desquelles la Commission coordonnera les activités. Jusqu'en 2013, le plan d'action est donc axé sur les domaines suivants: i) applications pour terminaux personnels et téléphones mobiles, ii) transport routier, iii) aviation, iv) transport maritime et pêche, v) agriculture de précision et protection de l'environnement, vi) protection civile et surveillance.

Entre autres, la Commission européenne

- allouera, en 2011, 38 millions EUR au titre du 7e PC à un large éventail de propositions de recherche sur les applications GNSS;
- visera la certification d'EGNOS pour l'aviation y compris la sauvegarde de la vie humaine; en collaboration avec Eurocontrol, elle lancera une campagne de sensibilisation visant les constructeurs d'avions, l'aviation générale et les petits aéroports;
- recherchera de nouvelles possibilités pour les systèmes avancés d'assistance au conducteur (ADAS) et envisagera la certification de Galileo pour les systèmes de transports intelligents, tout en ciblant le transport routier;
- encouragera l'utilisation de puces et de terminaux compatibles avec Galileo et EGNOS;
- créera un forum international pour les applications EGNOS et Galileo, où les utilisateurs, les concepteurs, les gestionnaires de l'infrastructure et les fournisseurs de systèmes pourront échanger leurs points de vue afin d'infléchir l'évolution du projet européen GNSS.

Le plan d'action relatif aux applications GNSS concerne la période 2010- 2013; pour autant, ses objectifs se poursuivront au-delà de 2020 et s'inscrivent dans la [stratégie UE 2020](#) et dans l'initiative phare de l'UE «Une politique industrielle à l'ère de la mondialisation».

Financement : la Commission souligne la nécessité d'accroître le financement R&D de l'UE dans le domaine des applications GNSS afin d'encourager le développement d'applications basées sur EGNOS et Galileo, garantissant ainsi l'indépendance de l'Europe à l'égard des systèmes militaires étrangers.

Aucune dotation non utilisée n'étant disponible au titre de l'actuel cadre financier pluriannuel 2007-2013, le renforcement du financement de l'UE consacré à la R&D demanderait soit un redéploiement à l'intérieur du budget du 7e PC, soit un investissement national accru de la part des États membres dans ce domaine.

Applications dans le transport des systèmes de navigation globale par satellite - Politique européenne à court et moyen terme

La commission des transports et du tourisme a adopté un rapport d'initiative de Silvia-Adriana Iohannis (S&D, RO), en réponse à la communication de la Commission sur le Plan d'action relatif aux applications basées sur le système mondial de radionavigation par satellite (GNSS).

Le rapport salue la communication de la Commission et la série d'actions spécifiques sectorielles, réglementaires et horizontales qu'elle propose. Il approuve l'idée selon laquelle un plan d'action ciblé constitue, à ce stade, la meilleure option pour insuffler un nouveau dynamisme à la conception et à l'application d'EGNOS et de Galileo, notamment dans le domaine des transports. Selon les députés, les systèmes de navigation par satellite doivent assurer l'interopérabilité entre différents systèmes (y compris des systèmes conventionnels) et doivent aussi permettre une utilisation intermodale pour les services de transport aussi bien de passagers que de fret.

Déplorent que l'ensemble de l'Union européenne ne soit pas à ce jour couverte par EGNOS, les députés demandent que l'extension de la couverture de ce système à l'Europe du Sud, de l'Est, du Sud-Est constitue une priorité, afin de garantir son utilisation par toutes les filières de transport dans l'ensemble de l'Europe. Ils insistent sur l'importance d'en étendre la couverture aux pays du partenariat euro-méditerranéen, ainsi qu'au Moyen-Orient et à l'Afrique.

Parmi les 15 actions sectorielles qui figurent dans le plan d'action, 9 ont une application immédiate et importante pour les transports. La Commission

Applications dans le transport des systèmes de navigation globale par satellite - Politique européenne à court et moyen terme

Le Parlement européen a adopté une résolution sur les applications dans le transport des systèmes de navigation globale par satellite (politique européenne à court et moyen terme), en réponse à la communication de la Commission sur le Plan d'action relatif aux applications

basées sur le système mondial de radionavigation par satellite (GNSS).

La résolution salue la communication de la Commission et la série d'actions spécifiques sectorielles, réglementaires et horizontales qu'elle propose. Le Parlement approuve l'idée selon laquelle un plan d'action ciblé constitue, à ce stade, la meilleure option pour insuffler un nouveau dynamisme à la conception et à l'application d'EGNOS et de Galileo, notamment dans le domaine des transports. Selon les députés, les systèmes de navigation par satellite doivent assurer l'interopérabilité entre différents systèmes (y compris des systèmes conventionnels) et doivent aussi permettre une utilisation intermodale pour les services de transport aussi bien de passagers que de fret.

Le Parlement approuve également le point de vue selon lequel EGNOS et Galileo peuvent significativement contribuer à la gestion du trafic routier, et qu'une campagne de sensibilisation dans ce secteur s'impose pour améliorer l'utilisation des possibilités offertes en matière de perception de redevances, de système d'appel d'urgence « eCall », de réservation en ligne de places de parking sûres pour les camions et de suivi en temps réel pour faire en sorte que le transport routier devienne plus sûr et plus respectueux de l'environnement.

Déplorant que l'ensemble de l'Union européenne ne soit pas à ce jour couverte par EGNOS, les députés demandent que l'extension de la couverture de ce système à l'Europe du Sud, de l'Est, du Sud-Est constitue une priorité, afin de garantir son utilisation par toutes les filières de transport dans l'ensemble de l'Europe. Ils insistent sur l'importance d'en étendre la couverture aux pays du partenariat euro-méditerranéen, ainsi qu'au Moyen-Orient et à l'Afrique.

Parmi les 15 actions sectorielles qui figurent dans le plan d'action, 9 ont une application immédiate et importante pour les transports. La Commission est notamment invitée à :

- obtenir rapidement des autorités compétentes la certification d'EGNOS pour l'aviation civile ;
- soumettre les propositions réglementaires nécessaires pour que la valeur ajoutée du GNSS améliore la sécurité dans tous les types de transports, et principalement la sécurité routière, et qu'il ait une influence positive sur l'efficacité du transport de fret;
- renforcer la coopération industrielle avec les pays tiers de manière à promouvoir le développement et la compatibilité des applications et services EGNOS et Galileo ;
- évaluer la nécessité de modifier la législation existante sur les tachygraphes numériques pour s'assurer que les possibilités de positionnement et d'accélération de l'information offertes par le GNSS sont utilisées de façon adéquate;
- prendre des dispositions afin de mieux faire connaître et comprendre les applications possibles du GNSS pour les secteurs du transport maritime et fluvial ;
- mettre en œuvre efficacement les mesures énergiques de sensibilisation décrites dans le plan d'action, afin de garantir une large utilisation d'EGNOS en Europe;
- prendre les mesures nécessaires à l'élimination des risques potentiels en matière de protection des données liés à l'utilisation des applications et des services EGNOS.

La résolution insiste sur le fait que la Commission devrait proposer, dans le cadre de la procédure budgétaire et du futur cadre financier pluriannuel, des mesures en vue de garantir des niveaux de financement suffisants pour la recherche et le développement du GNSS ainsi que pour sa mise en œuvre. Elle invite la Commission à présenter une proposition de financement pluriannuel de manière à garantir la stabilité et la fiabilité du cadre financier de projets européens plus ambitieux, dont la portée dépasse les limites actuelles. Le Parlement demande à la Commission de lui procurer des éléments quant à la manière dont sera assuré le financement du coût annuel de maintenance de Galileo, une fois celui-ci opérationnel, qui est estimé à 800 millions EUR.

La Commission est également invitée à proposer une stratégie de financement globale qui pourrait inclure, entre autres, des incitations fiscales coordonnées, des procédures simplifiées de demande de subvention et des dispositions susceptibles de favoriser l'investissement de capital-risque dans les PME et de faciliter la conception et la commercialisation d'applications d'EGNOS et de Galileo, en coopération avec la Banque européenne d'investissement et le Fonds européen d'investissement.

Le rapport déplore enfin que l'insuffisance des financements alloués à la recherche et à l'innovation pour des applications basées sur EGNOS ou Galileo entraîne dans l'Union un retard considérable en termes de progrès technologique et de croissance de la capacité industrielle, ainsi que de leur mise en œuvre favorable à l'environnement. La Commission est invitée à introduire des mécanismes facilitant l'accès des PME au financement.